

# L'ABEILLE libre

© Michel TEXIER - Apistory «Fleur de pommier»



## NAISSANCE DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN PAYS DE LA LOIRE

Nous avons l'honneur de vous présenter le logo de votre structure ADA PL. Il marque le point de départ de notre identité, de nos actions au service des apiculteurs et apicultrices des Pays de la Loire, et bien entendu, de nos abeilles.



ADA Pays de la Loire  
Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire étaient, jusqu'à présent, la dernière région Française à ne pas disposer de ce formidable outil qu'est une ADA. C'est chose faite ! L'heure est venue de travailler pour le développement de notre filière. Le Conseil Régional des Pays de la Loire a reconnu l'ADA PL comme représentante de la filière apicole Ligérienne. Nous le remercions pour cette marque de confiance.

L'ADA PL s'est construite grâce à tous les acteurs volontaires de la filière apicole présents sur le territoire des Pays de la Loire,

dans la concertation et avec un esprit de co-construction. C'est pour l'Abeille, pour son avenir, que ce mouvement fédérateur a vu le jour.

La voix de tous les apiculteurs et apicultrices des Pays de la Loire est désormais réunie en trois collèges :

**LE COLLÈGE 1** représente la profession et l'activité pluriactive, aux enjeux économiques forts. Ses membres sont des apiculteurs et apicultrices professionnels, pluri-actifs, retraités ou porteurs de projet. Ils sont cotisants AMEXA. Ils adhèrent à titre individuel.

**LE COLLÈGE 2** représente l'apiculture dite de loisir (non professionnelle) et les syndicats apicoles, ceci par le biais des organisations départementales qui jouent un rôle essentiel dans la formation, mais aussi la promotion de l'abeille, de l'apiculture et de ses productions auprès du grand public... Ce collège permet également la représentation des acteurs du sanitaire OVS (organismes à vocation sanitaire)/GDSA (groupements de défense sanitaire apicole).

L'ADA PL n'a pas vocation à prendre des décisions concernant le sanitaire, c'est bien l'OVS qui est en charge de ce volet. Toutefois l'ADA PL et l'OVS travaillent de manière concertée. Un représentant de l'OVS siège au CA d'ADAPL et un représentant du CA de l'ADA PL siège au CA de l'OVS.

**LE COLLÈGE 3** permet à toute personne morale qui le souhaite, de s'investir en apiculture. Une place est proposée aux fabricants et revendeurs de matériel apicole. Ce collège n'a pas de représentant au Conseil d'Administration.



## UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET MOBILISÉE

Une association d'apiculteurs et apicultrices créée et pilotée par des apiculteurs et apicultrices pour concevoir et réaliser des actions qui répondent aux besoins exprimés.

Un conseil d'administration, représentatif des différentes formes d'apiculture du territoire Ligérien.  
Des élus à l'écoute et facilement joignables.

### LES REPRÉSENTANTS

#### COLLÈGE 1

*Alain BRANCHEREAU,  
Thierry COCANDEAU,  
Ludovic DELACOUR, Caroline FOURNIER,  
Xavier GODIN, Anne GOURIN,  
Matthieu MARY, Nicolas ROUX,  
Michel TEXIER.*

#### COLLÈGE 2

*Jean-Luc DENECHÈRE ovs  
(Organisme à vocation sanitaire)*

**Les Groupements de Défense Sanitaire Apicole  
Départementaux :**

*Michel GUILLAUME ou Claude LEFEVRE GDS 53  
Catherine TROUILLET GDS 72  
Benjamin GUILBAULT GDS44*

*Jean-François CHAUVEL GRAPLA  
(Groupement des Apiculteurs professionnels de  
Loire Atlantique)*

*Claude JAJOLET ou Daniel Epingard  
UNAPLA (Union des Apiculteurs de Loire Atlantique)*

*Jocelyne LE MONNIER CETA44  
(Centre d'Etude Technique Apicole de Loire Atlantique)*

*Laurence MISLER ou Yvon LE DANTEC  
ASAD44 (Association Sanitaire Apicole Départementale)*

*Yann Audrain  
ANA (Abeille Noire Atlantique)*

*Nicolas DOUCET  
Entraide apicole de Vendée*

*Jean-Paul BUCHOT ou Alain FLOQUART  
USAS72 (Union Syndicale Apicole Sarthoise)*

*Jean-Marc DESNOË  
Abeilles mayennaises*

*Julien TARTOUÉ SAPCO  
(Syndicat des Apiculteurs Professionnels du Centre Ouest)*

*Fabien BONSERGENT  
Confédération Paysanne*



### BUREAU

**Julien Tartoué** - Président  
**Anne Gourin** - Vice-présidente  
**Jean-François Chauvel** - Trésorier  
**Matthieu Mary** - Vice-trésorier  
**Laurence Misler** - Secrétaire  
**Claude Jajolet** - Vice-secrétaire

Déjà 57 apiculteurs sont adhérents au collège 1, dont 43 professionnels, les autres étant pluriactifs, porteurs de projet ou retraités.

Les structures sanitaires suivantes ont rejoint le mouvement : ASAD 49, GDSA 44, GDS 53, GDSA 72, OVS. Ainsi que les structures départementales ou régionales associatives et syndicales : ASAD 44, Abeilles Mayennaises, Entraide apicole de Vendée, GRAPLA, CETA 44, ANA, CETAPI, SAPCO, UNAPLA, USAS72, Confédération paysanne.

Nous pouvons compter également sur les structures partenaires : *You&bees, FRGTV (Fédération Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires des Pays-de-Loire), Coopérative Apicole d'Anenis, CFPPA de Laval.*

**Pour l'animation, il est prévu l'embauche d'un/e animateur/trice salarié/e à temps plein. Actuellement Lucien JALLOT assure cette mission à temps partiel jusqu'en septembre.**

Notre structure est également membre du réseau national des ADA et adhérente d'ADA France.

Enfin, le conseil Régional des Pays de la Loire est désormais à nos côtés pour soutenir financièrement les réalisations des projets ambitieux que nous portons.



## NOS MOYENS FINANCIERS

Les moyens financiers nécessaires au déroulement de nos actions proviennent de plusieurs sources :

- Les **adhésions** de nos membres,
- Le **Conseil Régional** accorde un financement de **131 600 €** pour les années 2021-2022, soit 65 800€ par an,
- Les **fonds VIVEA** seront mis à contribution pour les formations,



- Le **Programme Apicole Européen** :
  - financements FEAGA + France AgriMer
  - financement CASDAR selon les projets

Le budget de l'ADAPL sera présenté tous les ans.



## NOS MISSIONS



### ACCOMPAGNER

- Les porteurs de projet
- Les apiculteurs et apicultrices qui souhaitent s'installer

### FORMER - METTRE EN RÉSEAU

- Élaborer des formations techniques, sanitaires,...
- Informer et mettre en réseau les apiculteurs et apicultrices, créer du lien
- Être un relais réactif d'informations utiles aux apiculteurs,
- Apporter les éclaircissements nécessaires aux informations parfois confuses ou provenant de sources peu fiables,
- Promouvoir l'entraide apicole,
- Représenter la filière apicole régionale auprès des différentes instances.

### APPUI SANITAIRE EN PARTENARIAT AVEC L'OVS

- Développer l'autonomie et la viabilité des exploitations,
- Obtenir une réduction des mortalités apiaires, fournir une aide à la reconstitution des cheptels,
- Permettre une progression de la bonne gestion sanitaire des colonies, chez l'ensemble des éleveurs d'abeilles.

### APPUI TECHNIQUE

- Diffuser des techniques pour un cheptel performant,
- Aider à la mise en œuvre de tous les moyens qui permettent une progression du taux d'auto-renouvellement du cheptel chez les apiculteurs professionnels,
- Améliorer la gestion économique et technique des exploitations apicoles professionnelles au moyen de conseils adaptés à chacun,
- Animer des échanges autour des résultats technico-économiques des exploitations, participer à alimenter des références technico-économiques.

### SÉLECTION

- Mettre en place les outils qui permettront une amélioration de la génétique apiaire, notamment en favorisant les échanges de génétiques et des pratiques d'élevage, en accompagnant des projets de sélections, conservatoires.

### BIODIVERSITÉ

- Œuvrer pour un environnement favorable à l'abeille,
- Sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité.



## NOS ACTIONS

ADAPL assure le développement de l'apiculture en Pays de Loire en mettant en place un programme d'actions qui se déroulera en 2021 et 2022 :

### ACTION 1

Appui aux projets d'installation

### ACTION 2

Conseil aux apiculteurs sur les techniques de production

### ACTION 3

Conseil aux apiculteurs sur les techniques d'élevage

### ACTION 4

Constitution de références technico-économiques

### ACTION 5

Formation et information des apiculteurs

### ACTION 6

Appui technique dans le domaine de la santé des abeilles



### ACTION 7

Coopération à l'élaboration des outils collectifs au conseil et leur évaluation

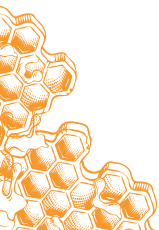
### ACTION 8

Coordination des actions de l'association

## Deux actions ont été confiées par le Conseil Régional à la Chambre d'agriculture :

- Amélioration de la connaissance des problématiques apicoles par les agriculteurs,
- Accompagnement des exploitants apicoles dans des démarches collectives de commercialisation et de mise en place de démarches qualité.

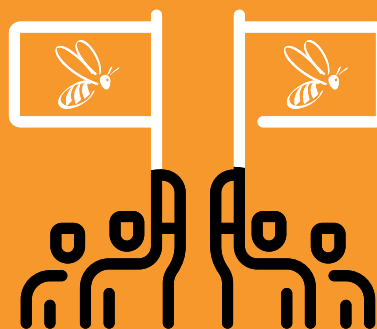
L'ADA PL, dans un réel esprit de coopération, mettra à disposition de la Chambre d'Agriculture ses compétences pour participer à ces deux missions.



## ADHÉRER À L'ADAPL

### ÊTRE ADHÉRENT C'EST...

- Être **informé** en temps réel,
- Être **accompagné** pour s'installer, pour investir,
- Être **mis en réseau**, créer des liens,
- Pouvoir **s'exprimer**, mais surtout être écouté,
- Avoir un **droit de vote** et participer à l'élection des représentants de la filière apicole régionale,
- Intégrer une structure qui échange constamment, et **en toute indépendance**, avec l'ensemble des agriculteurs,
- Contribuer à la **mise en œuvre d'actions** en faveur de l'apiculture,
- Obtenir de **l'aide** en cas de coup dur,
- Avoir un interlocuteur réactif pour nous **conseiller face aux « paperasseries »** qui nous assaillent,
- **Sécuriser son système d'exploitation**, son suivi de cheptel,
- **Améliorer** ses performances,
- Bénéficier d'avantages lors d'**achats de matériels**.



**Pour les apiculteurs et apicultrices professionnels**, c'est investir pour sa profession et son avenir.

**Pour les structures**, c'est permettre la réalisation des actions qui répondent à leurs besoins spécifiques.

**Pour le collège 3**, c'est participer au développement de l'apiculture dans la région des Pays de la Loire.





## VOTRE ADA AU TRAVAIL

### INFORMATION DES APICULTEURS

#### Le site internet

Tout prochainement, l'ADAPL vous présentera un site internet, celui-ci sera provisoire, car nous allons mutualiser la construction et le coût d'un site internet performant, actuel et intuitif, à l'image de celui de l'ADA AuRA

#### Des bulletins d'information réguliers

Diffusion en juillet, septembre, novembre, janvier, mars sont en préparation.

#### Info flash

L'actualité apicole en temps réel

>> Demande de MAEC à effectuer sur **telepac** avant le 15 mai 2021.

### ACTIONS

Plusieurs actions sont d'ores et déjà en cours de lancement

- Appui dans l'accompagnement d'un groupe d'apiculteurs sur la mise en œuvre de méthodes de luttés alternatives contre varroa
- Gestion de l'aide à la reconstitution du cheptel
- Accueil et renseignement de porteurs de projet en apiculture professionnelle
- Préparation de formations pour les prochains mois
- Le groupe Abeille Noire prévoit de recenser les projets sur le territoire ligérien.

### COMMISSIONS

Les 9 commissions suivantes sont désormais actives.

**COMMUNICATION**  
**VIE DE L'ASSOCIATION**  
**TECHNIQUE ET SANITAIRE**  
**FORMATION**  
**INSTALLATION**  
**SÉLECTION-ELEVAGE- CONSERVATION**  
**ÉCONOMIE**  
**LIEN AVEC LE MONDE AGRICOLE**  
**BIODIVERSITÉ**

De nombreux apiculteurs et apicultrices se sont d'ores et déjà mobilisés pour intégrer ces commissions qui sont les véritables **forces vives** de notre association.

Elles communiqueront régulièrement sur l'avancée de leurs travaux par les canaux d'information que nous mettons en place.

Tout apiculteur de la région, professionnel ou non, peut intégrer ces commissions à tout moment, et donner ses idées. Vous pouvez remplir le sondage : <https://framaforms.org/commissions-ada-pl-1606464732> ou nous contacter par mail ou téléphone aux coordonnées indiquées ci-dessous.

**NOUS NOUS DEVONS  
 D'AVOIR UNE AMBITION  
 FORTE FACE AUX ENJEUX DE  
 L'APICULTURE DE DEMAIN.**



### CONTACTER L'ADA PAYS DE LA LOIRE

*Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire*

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, idée d'action, remarque...



[adapaysdelaloire@gmail.com](mailto:adapaysdelaloire@gmail.com)



02 41 39 48 75

© Photos : Michel TEXIER, Céline OUARY

Les textes et les photos sont la propriété de l'ADA PL, tout droit de reproduction est interdit sauf mention contraire.

Mise en page : Agata Communication

Icônes : Flaticon

